



GRESSY FLASH

Numéro 213

19 février 2015

Chers Amis,

La dernière réunion de Commission Régionale de Coopération Intercommunale du 12 février a entériné le détachement de 17 communes (dont Gressy) de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France qui sont donc annexées pour des motifs purement financiers à deux Communautés d'Agglomération du Val d'Oise. Malgré l'avis favorable au détachement des représentants de la Seine-et-Marne, des Yvelines et de l'Essonne soit plus des 2/3 des membres, il a manqué la représentation qualifiée des élus du Val d'Oise pour emporter la décision de nous laisser tranquilles !

Toutefois, tout n'est pas complètement perdu et une nouvelle partition va se jouer en Seine-et-Marne après les élections départementales. Ainsi, c'est le préfet de notre département qui tiendra l'avenir de notre Communauté de Communes entre ses mains. Très lourde responsabilité.

On peut comprendre la lassitude et le dénigrement de la chose publique lorsqu'on constate que ces grandes réformes de structures administratives qui impacteront à terme le quotidien des populations se font dans leurs dos sans aucune concertation ou consultation. Bel exemple de démocratie participative !!!

Nous restons néanmoins volontaires et pugnaces pour continuer à faire valoir notre vue du territoire.

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.



Le Père Noël a débuté sa tournée en atterrissant sur les pistes de Roissy le 16 décembre. Il a été accueilli par les enfants d'écoles maternelles des quatre départements du territoire (Gressy pour le 77, Drancy pour le 93, Le Thillay pour le 95 et Plailly pour le 60) qui se sont ensuite rendus à l'Hôtel Pullman pour un goûter spectacle. La municipalité remercie une fois encore l'Association du Pays de Roissy pour l'organisation de cet événement et l'invitation dont nos bouts de choux ont pu profiter. Merci également à Madame Marie-Pierre Argentin pour le re-

portage photographique.

DETECTION DES FUMÉES

Selon les statistiques, un incendie se déclare dans un domicile toutes les 2 minutes en France, soit 263.000 incendies domestiques par an. 600 à 800 personnes en meurent chaque année sans compter les nombreux blessés (env. 10.000). Les pays ayant déjà rendu les détecteurs de fumée obligatoire constatent une baisse de 50 % du nombre de décès .

Tous lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée **avant le 8 mars 2015**. Les caractéristiques exigées par la réglementation imposent : 1 détecteur au moins par foyer, qui doit présenter un indicateur de piles faibles, un indicateur de mise sous tension, émettre un signal d'alarme d'un niveau sonore d'au moins 85 dB à 3 mètres, fournir un certain nombre d'indications tels que le nom et adresse du fabricant, norme de référence, date de fabrication ou numéro de lot, type de batterie recommandée ainsi que les instructions d'utilisation. Il doit être installé le plus haut possible dans un lieu de circulation, à distance des murs et sources de vapeur par le propriétaire du logement, le locataire veillera à son entretien et au bon fonctionnement du dispositif.

Rentrée Scolaire 2015-2016

Les parents des enfants nés en 2012 sont invités jusqu'au 15 mars 2014 à venir en Mairie de Gressy, au siège du Syndicat Intercommunal France & Multien situé au 1er étage, afin d'inscrire leurs enfants pour la prochaine rentrée scolaire.

Les inscriptions se feront les :

- mercredis de 9 à 12 heures
- vendredis de 14 à 17 h 30
- sur rendez-vous en appelant le 01 60 26 07 40

Il convient de vous munir impérativement des documents suivants :

- ✓ Livret de famille
- ✓ Carnet de santé de l'enfant
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Certificat médical précisant que l'enfant a bien reçu les vaccinations obligatoires à son âge et certifiant également que l'état de santé et de maturation.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conformément à l'article R5211-41 du code général des collectivités territoriales, nous vous informons que le recueil des actes administratifs de la communauté de communes Plaines et Monts de France pour la période du 1er. Juillet au 31 décembre 2014 est disponible pour consultation au siège aux heures d'ouvertures. Il est également disponible sur le site de la collectivité : www.cc-pmf.fr

LE TRADITIONNEL REPAS DES AINES

Fin janvier, comme chaque année à l'invite de la municipalité de nombreux grands parents ont répondu présents pour participer au repas de fête préparé par le Chef du Manoir, Monsieur Laurent Fleutiaux et le service orchestré par Franck L'ambiance était des plus chaleureuse et tous très heureux de se retrouver et de profiter de l'occasion pour se souhaiter la bonne année.



L'assemblée était très attentive aux paroles de bienvenue et aux vœux de bonne année ainsi qu'à l'annonce de quelques informations sur la commune, de notre Maire Jean-Claude Génies.

Par ailleurs, il a regretté que la situation actuelle ne l'est obligé pour la première fois à demander une participation financière.

Mais cette situation n'a pas semblé entamer la bonne humeur des participants qui après avoir apprécié le repas se sont bien promis se revoir l'année prochaine.

Dans le but d'informer les usagers sur la disponibilité de leur permis de conduire, l'Etat a mis en place une plateforme téléphonique (0810 901 041) mais aussi un service accessible en ligne (permisdeconduire.gouv.fr).

Ce nouveau service permet pour les candidats de connaître les résultats de l'examen mais aussi aux usagers de manière générale, de savoir où en est la fabrication de leur permis et s'il est disponible ou pas en préfecture ou sous-préfecture afin qu'ils puissent venir le chercher.



PRÉFET DE
SEINE-ET-MARNE

Le GAG s'anime pour les grands et les petits !!

Samedi 31 janvier, nous étions une vingtaine d'enfants et quelques parents, bien au chaud et confortablement



installés dans la bibliothèque de Gressy pour un temps de partage autour de la lecture de contes et petites histoires. Pendant 1 heure, les tout-petits ont écouté et participé au rythme des lectures animées et des chansons, alors que les plus grands se sont laissés embarquer dans le récit d'un 'Pirate dans la ville'... l'histoire d'Isidro, un petit garçon seul face aux pirates. Deux contes,

les musiciens de Brême et le bon ogre, ont également retenu leur attention.

Pendant ce temps, c'est dans une ambiance conviviale, bon enfant mais sérieuse et appliquée qu'une vingtaine de participants s'est retrouvée pour faire une dictée.

Réunis dans la salle de motricité de l'école, les « élèves » se sont confrontés aux règles de la grammaire et de l'orthographe. Entre anthropothèques, pléistocène et prodromes, les difficultés étaient nombreuses.

Le meilleur n'a fait que 21 fautes (bravo à lui !) quant au dernier...un peu plus.

Pour conclure ce moment, les participants, parents et enfants, se sont retrouvés autour d'une galette et d'un verre très gentiment offerts par la mairie.

Grâce à vos retours, une nouvelle édition sera planifiée, alors à vos stylos...pour vous préparer !

Ci contre, photo souvenir du podium (Mme. Nicole Hilaire, M. Alain Benzrihem et Mme. Josiane Coutant) auquel la municipalité présente ses plus sincères félicitations..



Nous vous rappelons le service d'alerte par SMS mis en place par la commune de Gressy. Si vous souhaitez être inscrit, envoyer votre nom, votre prénom, votre adresse postale, votre adresse mail, et votre numéro de mobile à commune.gressy@orange.fr ou déposer le coupon réponse du N°212 de Gressy-Flash dans la boîte à lettre de la mairie.

CALENDRIER A AFFICHER

Ordures ménagères : **MARDI ET VENDREDI**



Tri sélectif : **JEUDI**



Déchets verts

MARDI - (du 10 mars au 1er décembre)



Encombrants **MERCREDIS**

11 mars - 10 juin - 9 septembre - décembre

Accès aux déchetteries



Horaires d'été

du 1er mars au 31 octobre

Lundi : 10h-12h et 14h-18h
Mardi : 10h-12h et 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h
Jeudi : 10h-12h et 14h-18h
Vendredi : 10h-12h et 14h-18h
Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Dimanche : 9h-12h

Horaires d'hiver

du 1er novembre au 28 février

Lundi : 10h-12h et 14h-17h
Mardi : 10h-12h et 14h-17h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
Jeudi : 10h-12h et 14h-17h
Vendredi : 10h-12h et 14h-17h
Samedi : 9h-12h et 14h-17h
Dimanche : 9h-12h



Balayage des voiries

Le 4ème mercredi de chaque mois :
25 février - 25 mars - 29 avril - 27 mai - 24 juin
29 juillet - 26 août - 30 septembre - 28 octobre
25 novembre & 30 décembre.



1ère distribution de sac pour déchets verts

SAMEDI 7 MARS de 9h à 12h

atelier à l'arrière de la salle des fêtes - Avenue des Carrosses

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES (E.S.S.N) POUR GARDER UN VILLAGE PROPRE

- **Éviter** de déposer les sacs plastiques des ordures seuls sur le domaine il est préférable d'utiliser une poubelle afin d'en éviter le dépeçage par les animaux errants
- **Sortir** l'ensemble des déchets uniquement la veille du ramassage en fin de soirée
- **Surtout** ne rien déposer du vendredi soir au lundi matin (les enlèvement débutent le mardi)
- **Ne pas stationner** sur la voirie afin de dégager les caniveaux pour laisser libre le passage de la balayeuse ainsi que celui des bennes pour garantir l'état de nos placettes.